

# BULLETIN DE L'IMMIGRATION

V<sup>e</sup> CONFERENCE NATIONALE  
sur les PROBLEMES DE L'IMMIGRATION

Paris, les 20 et 21 novembre 1980



UNE IMPORTANTE ETAPE  
DE LA LUTTE COMMUNE  
DES TRAVAILLEURS  
IMMIGRES  
ET FRANCAIS

- 1) LES PARTICIPANTS A LA V<sup>e</sup> CONFERENCE NATIONALE.
- 2) LE RAPPORT PRESENTE PAR René LOMET - SECRETAIRE CONFEDERAL
- 3) LES CONCLUSIONS PAR Marius APOSTOLO - RESPONSABLE DU SECTEUR CONFEDERAL DE LA MAIN D'OEUVRE IMMIGREE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION  
DU SECRETARIAT NATIONAL DE LA MAIN D'OEUVRE IMMIGREE C.G.T.

## ORDRE DU JOUR

La V<sup>e</sup> Conférence Nationale avait à son ordre du jour :

— Contre la politique anti-sociale et raciste du pouvoir et du patronat et pour la mise en échec des lois et de la réglementation anti-immigrés : Barre-Bonnet-Stoléru-Peyrefitte-d'Oranano-Imbert ;

— Pour une nouvelle politique de l'immigration à caractère social et démocratique.

pour la dignité, les libertés, l'égalité des droits et le libre choix des immigrés ;

— Pour renforcer, adapter, perfectionner la C.G.T. et gagner des centaines de milliers de travailleurs immigrés aux idées de notre organisation ;

— Pour développer la solidarité ouvrière et la coopération syndicale internationale.

## LA REPRESENTATION

— **Le Bureau Confédéral** était représenté par Georges Séguy, Secrétaire Général, Pierre Gensous, Gérard Gaumé René Lomet, Livio Mascarello, Secrétaires.

## **LES DELEGUES**

— **Deux cent quatre vingt dix délégués représentaient les diverses organisations d'entreprises** issues de 47 Unions Départementales et de toutes les fédérations d'industrie concernées. En 1976, à la IV<sup>e</sup> Conférence Nationale, 332 délégués s'étaient rassemblés, représentant 23 fédérations et 50 Unions Départementales.

— **Représentations par nationalité :**

111 Français et 179 immigrés (à la IV<sup>e</sup> Conférence ils étaient 120 Français et 212 immigrés) (1).

Algériens : 47 (65 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Marocains : 25 (27 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Turcs : 11 (10 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Sénégalais : 7 (13 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Bénin : 0 (1 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Portugais : 26 (33 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Espagnols : 16 (27 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Yougoslaves : 5 (4 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Maliens : 8 (3 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Gambien : 0 (1 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Italiens : 11 (12 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Tunisiens : 18 (13 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Polonais : 0 (1 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Togolais : 1 (2 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Camerounais : 2 (0 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Guinéen : 1 (0 à la IV<sup>e</sup> Conférence)

Ivoirien : 1 (0 à la IV<sup>e</sup> Conférence).

(1) Plusieurs délégués sont originaires des «DOM-TOM».

— 39 déléguées femmes ont participé aux travaux de la V<sup>e</sup> Conférence au lieu de 20 à la précédente.

— La moyenne d'âge de cette Conférence a été de 38 ans, dont 19 de moins de 25 ans, les deux plus jeunes étant âgés de 19 ans. Celle de la IV<sup>e</sup> Conférence était de 35 ans.

## LES CENTRALES SYNDICALES DES PAYS D'ORIGINE

Elles étaient représentées par :

**Algérie** : Mohamed Kallah, Secrétaire de l'UGTA chargé de l'Emigration et de la réinsertion.

**Espagne** : Léonidas Montero, Secrétaire Confédéral des Commissions Ouvrières chargé de l'Emigration.

**Italie** : Enrico Vercellino, Responsable du Secteur de l'Emigration de la C.G.I.L.

Luigi Nicosia, Président de l'INCA-CGIL ;

**Maroc** : Abdellatif Mansour, Responsable du Département Information de l'U.M.T.

**Portugal** : Orlando Laranjeiro, Membre du Département International de la C.G.T.P.-Intersyndical National.

**Yougoslavie** : Radoslav Roso, Membre de la Confédération des Syndicats Yougoslaves.

**Turquie** : Halit Erdem, Secrétaire Général de la Fédération de la Métallurgie de la DISK.

## **LES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS :**

**A.E.F.T.I.** (Association pour l'Alphabétisation, l'Enseignement et la Formation de Travailleurs Immigrés).

**A.A.E.** (Amicale des Algériens en Europe)

**Amicale France-Turquie**

**A.C.L.I.** (Association Chrétienne des Travailleurs Italiens)

**F.A.E.E.F.** (Fédération des Associations d'Emigrants Espagnols en France).

**M.R.A.P.** (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix).

**Comité Médico-Social pour la Santé des Migrants**

**A.M.F.** (Association des Marocains en France - Coordination Nationale et Gennevilliers).

**ASTANI** : Association de Soutien aux Travailleurs Africains Immigrés)

**C.I.E.M.M.** (Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Méditerranéennes)

**F.A.S.T.I.** (Fédération d'Associations de Solidarité aux Travailleurs Immigrés)

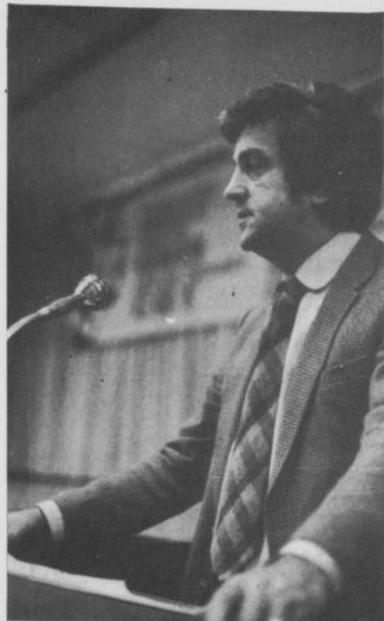
**Syndicat de la Magistrature**

**A.F.I.** (Amicale Franco-Italienne)

**A.O.P.** (Association des Originaires du Portugal)

**LES TRAVAUX  
ETAIENT EGALEMENT  
OUVERTS A LA PRESSE**





## LES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS :

Après avoir salué, au nom du Bureau Confédéral, les représentants des sept Centrales Syndicales et de l'INCA-CGIL participant à la V<sup>e</sup> Conférence Nationale, en rappelant la solidarité de la C.G.T. à la suite des douloureux évènements d'El Asnam.

René LOMET a déclaré :

### La situation actuelle : luttés et succès

(...) S'il fallait en peu de mots caractériser les éléments essentiels de la situation depuis notre dernière Conférence ce serait pour dire : la crise frappe de plein fouet les travailleurs, en particulier les immigrés et leur famille. Pouvoir et patronat s'efforcent d'utiliser les immigrés comme masse de manœuvre, essayant de les opposer aux travailleurs français d'en faire des travailleurs passifs, un instrument en quelque sorte de la mise en œuvre de leur politique de super-austérité, baptisée consensus.

Mais les travailleurs immigrés dans leur masse ne marchent pas. Avec les travailleurs français, ils luttent, ils luttent fort, remportent des succès marquants, et prennent chaque jour plus nombreux leur place dans leur organisation syndicale : la C.G.T.

C'est la constatation principale que l'on peut faire et que je voudrais développer dans ce rapport.

Dans « Démocratie Française », Giscard d'Estaing, Président de la République, affirmait : « Notre économie a pour premier objectif d'assumer durablement l'emploi et de maîtriser l'inflation ». La réalité est tout autre.

Le chômage atteint les deux millions, l'inflation connaît des records, notre industrie

est cassée, les conditions de vie et de travail s'aggravent. C'est une politique organisée, voulue par Giscard, Barre et Ceyrac, une politique de déclin national et de régression sociale au service des gros de la finance et de l'industrie.

Cette situation ne cesse de s'aggraver et ne trouve ses limites que face au développement des luttés. Notre économie nationale est bradée et des pans entiers de notre industrie sont menacés de liquidation : la sidérurgie, la machine-outil, le textile, l'habillement, nos ressources naturelles (fer, charbon, potasse), l'automobile, le livre subissent des plans de démantèlement appelés Davignon ou autre. Des régions entières sont vouées à la désertification économique. Encore plus grave, la totalité de nos branches industrielles ont diminué leur capacité industrielle handicapant ainsi notre avenir.

Aux deux millions d'hommes et de femmes qui n'ont pas de travail, il faut ajouter des millions et des millions de travailleuses et de travailleurs contraints à occuper des emplois précaires, ou victimes du chômage partiel. Et à la C.G.T. nous disons clairement : l'arsenal de lois mis en place par le Pouvoir fait que les emplois occupés par les travailleurs immigrés ne peuvent pas être considérés autrement que comme des emplois précaires.

Le développement gigantesque de ces emplois précaires, intérimaires, vacataires, contrats emploi-formation, constitue un

véritable cancer social et s'impose désormais comme une des manifestations les plus graves de la crise. Dans le même temps la durée du chômage s'allonge pour atteindre 1 an, alors que 700 000 travailleurs sans emploi ne touchent aucune indemnité.

L'inflation ronge le pouvoir d'achat de la grande masse des travailleurs. Elle atteint cette année un niveau record se situant à près de 15 %.

Cela risque d'aggraver encore la situation révélée par la dernière enquête de l'INSEE signalant qu'un salarié sur deux touche moins de 3 300 F par mois. Des millions de Français et de Françaises, de travailleurs immigrés, de jeunes, d'ingénieurs, cadres et techniciens vivent dans les sacrifices quotidiens, se restreignant sur la nourriture, le logement, l'éducation des enfants, les vacances, les loisirs.

Au siècle où la recherche scientifique et médicale ont atteint des sommets prestigieux, le Pouvoir étrangle la santé et tente de nous faire revenir des années en arrière. Notre Fédération indiquait que 140 000 lits d'hôpitaux étaient menacés de disparition. Ces mesures contre l'hôpital s'inscrivent dans la vaste offensive du Pouvoir et du patronat contre la santé et qui est notamment caractérisée par les attaques contre la Sécurité Sociale.

Après avoir nié pendant des années la réalité de la crise, le Pouvoir et le patronat reconnaissent aujourd'hui son existence tout en masquant les effets et la profondeur et surtout sa véritable nature.

Pour le Pouvoir et le patronat il est impérieux de masquer qu'il s'agit en fait de leur crise : la crise du système capitaliste. Tout est fait et tout a été fait pour masquer les vraies causes de celle-ci, la recherche du profit maximum qui est au centre de la logique du système capitaliste.

Nous avons eu droit à la campagne : «c'est la faute du pétrole, le pétrole responsable de tous nos maux, le pétrole responsable du chômage, de la hausse des prix, du déficit de la Sécurité Sociale», avec ici et là des propos racistes du type «c'est la faute aux Arabes». La réalité est bien différente puisque le pétrole intervient seulement pour 2 à 3 % sur le chiffre total d'inflation.

Nous avons également eu l'indécente campagne sur le thème, «Les Français vivent au-dessus de leurs moyens», qui constitue une véritable provocation à l'égard des Smicards et de tous les bas salaires. D'autant que les inégalités ne cessent de s'approfondir et que les pauvres sont toujours plus pauvres et les riches toujours plus riches. Les grandes fortunes s'étalent

avec insolence dans les magasins de luxe. Les journaux font état d'une folle nuit chez Cartier où 500 millions ont été dépensés. Les profits ne cessent de progresser et ne se sont jamais aussi bien portés.

Les thèmes du fatalisme de la crise et de son universalité sont martelés quotidiennement : il n'y a pas d'autres solutions que l'austérité pour s'en sortir, il faut faire des sacrifices, accepter le chômage, la hausse des prix. De toute façon c'est partout pareil, la crise est mondiale. Pour mieux défendre cette dernière idée le Pouvoir et les patrons se sont lancés dans une vaste campagne contre les pays socialistes.

L'idée même qu'il puisse exister des pays, où si la crise a des répercussions, il n'y a pas de chômeurs, le pouvoir d'achat est maintenu, un développement économique et social réel, leur est insupportable. Par contre le Japon est présenté comme le modèle à reproduire. Peu importe, au contraire, l'exploitation des travailleurs japonais qui est une des plus féroces puisque c'est là que se trouvent les sources de profits.

Pour tenter d'imposer l'ensemble de ces idées, le Pouvoir a domestiqué les grands moyens d'information. Les hommes du Président sont en place et orchestrent ce qui doit être dit, ce qui doit être déformé ou passé sous silence.

La vie sociale de notre pays est mise sous l'étouffoir, les luttes sont absentes du petit écran et des ondes. Le Président de la République, les Ministres font des apparitions quotidiennes et y vont chacun de leur couplet.

L'idée du consensus, de l'unité nationale, est largement développée sous toutes les formes. Ceux qui y souscrivent se voient tressés de lauriers, les autres —la C.G.T. la seule au plan syndical— sont présentés comme les ennemis de la Nation et doivent affronter au contraire la répression.

Ils ne supportent pas la moindre opposition à leur politique et il faut consentir, accepter, sinon les atteintes aux libertés sont utilisées pour tenter de s'opposer à l'action de ceux qui ont choisi de lutter plutôt que de subir.

En fait ils avaient espéré anesthésier la classe ouvrière française, ils avaient rêvé à ce qui se passe en République Fédérale Allemande ou en Grande-Bretagne : exploiter, exploiter sans résistance, voilà ce qu'ils voulaient. Cela n'a pas marché, le consensus et l'austérité ont été mis en échec.

Grâce à la C.G.T., seul syndicat à avoir dit non aux sacrifices, les travailleurs sont entrés massivement dans l'action. Pour ne prendre que les derniers mois nous avons totalisé plus de 784 actions. Le 10 octobre

pour l'automobile, le 16 avec les ingénieurs, cadres et techniciens, le 18 à Saint-Etienne pour Manufrance, le 28 dans toute la France toujours pour Manufrance, le 24 à Paris pour notre sous-sol, le 14 novembre pour le Secteur Public et nationalisé, ont rassemblé des millions de travailleurs.

Parallèlement à cet engagement de plus en plus important des travailleurs, leur conscience grandit sur la nature de leurs difficultés, de leurs problèmes. La dimension de classe de l'affrontement actuel apparaît de plus en plus évident pour les travailleurs et les travailleuses.

Il s'agit de quelque chose de profond qui s'ancre au plus près des travailleurs et qui nous autorise à dire que nous assistons à la formation d'un authentique mouvement populaire, riche de promesses pour l'avenir.

Mais il est également important de souligner que les luttes permettent d'imposer des échecs significatifs à la politique d'austérité. des succès réels sont obtenus :

— Sur le pouvoir d'achat, les déclarations de Barre constatant que celui-ci avait été maintenu dans le dernier semestre, voire progressé dans quelques secteurs, constituent un hommage involontaire à la lutte.

— En juillet, août, septembre, nous avons sauvé 24 entreprises que le Gouvernement et les patrons avaient décidé de fermer.

— Des succès importants ont été obtenus sur la précarité de l'emploi, comme en Lorraine avec les mineurs marocains ou à Carmaux.

— La 5<sup>e</sup> semaine de congés payés est une réalité pour la moitié des salariés de notre pays grâce à l'action.

Nous avons mis en échec leurs manœuvres sur le temps de travail, qui visaient à remettre en cause des avantages acquis de longue date. Le droit à la santé que le Pouvoir voulait mettre en pièces a été sauvé. Globalement la politique de super-austérité baptisée consensus a été tenue en échec.

Tout cela démontre que la lutte paie et qu'il est largement possible de mettre en échec la politique d'austérité.

Etre parvenu à un tel résultat est d'autant plus significatif que la C.G.T. a été la seule à se battre sur cette position de refus à l'austérité.

La C.F.D.T. s'est complètement recentrée et milite pour le consensus. Elle accepte le sabotage de la sidérurgie, de l'automobile, de la machine-outil, du textile. Elle refuse la lutte et réduit le niveau des revendications. Elle signe des accords avec les patrons en-dessous des vrais besoins et objectifs revendicatifs, comme chez Rhône-Poulenc...

Nous sommes confrontés actuellement à une offensive tentant de présenter la C.G.T. comme isolée, agissant seule. Ces propos ne résistent pas à l'analyse de la réalité.

Durant ces derniers mois ce sont des millions de travailleuses et de travailleurs qui ont agi avec la C.G.T. Dans ces conditions on ne peut pas dire qu'il s'agit d'une solitude.

Par ailleurs les résultats des élections professionnelles montrent que la confiance dans la C.G.T. grandit. Les 11 % de progression chez Renault sont exemplaires à cet égard.

Par ailleurs, nous avons toujours dit que nous n'étions pas seuls par choix.

Si nous sommes seuls c'est que les autres sont absents du terrain de lutte. Il est malgré tout préférable pour les travailleurs que la C.G.T. soit sur le terrain, qu'avec les autres dans le camp de l'immobilisme et du renoncement.

Ceci dit nous ne faisons pas notre deuil de l'unité d'action, nous continuerons à la rechercher notamment à l'entreprise, puisque au niveau confédéral la C.F.D.T. a rendu les choses impossibles. Nous le ferons à chaque fois que cela sera valable et servira concrètement le développement de la lutte.

### **Les travailleurs immigrés sont au cœur de cette situation**

Les immigrés sont au premier rang des victimes du chômage. Sur 266 000 emplois supprimés dans l'industrie et le bâtiment, 169 000 concernent les immigrés. Les mesures prises pour le départ des travailleurs immigrés dans la sidérurgie s'inscrivent directement dans cette orientation.

Pour autant le chômage continue de s'aggraver, ce qui démontre avec évidence que le chômage ne se résoudra pas avec le refoulement des travailleurs immigrés.

Il faut voir dans les textes instituant la libre circulation de la main-d'œuvre immigrée au niveau européen une volonté des Gouvernements du Marché Commun de bénéficier d'une mobilité supérieure de la main-d'œuvre. Il s'agit en quelque sorte du même phénomène que nous connaissons en France, avec les déclarations de Barre en direction des jeunes en les invitant à voyager, projeté à l'échelle européenne.

Il s'agit en plus d'une volonté de niveler par le bas le niveau social de l'ensemble des travailleurs immigrés.

Nous dénonçons les tentatives du Pouvoir de rendre les immigrés responsables du chômage et de tenter par ce moyen d'oppo-

ser les travailleurs français aux travailleurs immigrés. C'est tout simplement scandaleux. Nous avons à maintes reprises fait la démonstration que les causes du chômage sont ailleurs. Nous ne tomberons pas dans le panneau tendu par le Pouvoir et le patronat. Les travailleurs français pas plus que les travailleurs immigrés ne sont responsables de la crise. Ils ne doivent ni les uns ni les autres en faire les frais. Face aux mêmes exploiters, ils ont les mêmes intérêts.

**Plus que jamais ensemble ils doivent lutter.**

Les travailleurs immigrés sont parmi ceux qui touchent les plus bas salaires et occupent les postes les plus pénibles formant les gros bataillons des O.S. Ils occupent des postes dangereux et sont les premières victimes des accidents du travail.

Ils payent un lourd tribut à l'insécurité dans le travail. Le taux d'accidents du travail est pour eux de très loin supérieur à celui déjà important des travailleurs français. En cinq ans, la C.G.T. a calculé qu'alors que les immigrés représentent moins de 10 % des salariés, ils représentent 22 % des accidents.

Ils vivent dans des conditions désastreuses, qui n'ont parfois rien d'humain et sont à la limite du supportable. Leurs aspirations culturelles, religieuses, sont bafouées, et cela constitue une scandaleuse atteinte à leur dignité, à leurs droits d'homme.

Atteinte à leur droits d'homme aussi, les conditions dans lesquelles ils sont hébergés. Les foyers le plus souvent ne répondent pas aux normes souhaitables d'habitation. Les prix des loyers sont élevés. Et le plus grand nombre de familles d'immigrés logent dans de véritables taudis et sont victimes de marchands de sommeil.

Mais cela ne suffit pas encore aux exploiters, avec les lois Barre-Bonnet, le projet de loi Stoléru, ils veulent mettre les immigrés dans une situation où ils risquent d'être expulsés sur simple volonté du Pouvoir et des patrons. C'est en quelque sorte l'utilisation à la carte des travailleurs immigrés, selon le bon vouloir des patrons. Là où ils en ont besoin, eh bien ! Ils renouvellent les titres là où on n'a pas besoin de ces travailleurs alors on les expulse.

Ces lois et projets constituent une flagrante atteinte aux droits de l'homme et nous entendons bien continuer à poursuivre la riposte de lutte au plus haut niveau, en mettant en œuvre tous les moyens pour cela.

Pour mieux faire passer la pilule en quelque sorte, l'attitude du Pouvoir avec ses lois, les projets Stoléru, avec le contenu global de sa politique d'immigration, ali-

mentent ce qu'il y a de plus odieux : le racisme.

Il est impérieux pour tous les travailleurs de s'opposer au développement de ce fléau dont l'attentat de la rue Copernic, avec l'assassinat du gardien des locaux de l'Amicale des Algériens en Europe, notamment sont de sinistres illustrations sans oublier les dizaines et les dizaines d'assassinats de travailleurs immigrés en particulier d'Algériens.

Face à ce pouvoir, il y aura toujours à lutter contre de tels dangers. Il n'est pas disposé à abandonner l'utilisation démagogique des travailleurs immigrés pour masquer les vraies origines de la crise.

La propagande insidieuse développée par le Gouvernement et le patronat présentant les travailleurs immigrés comme les responsables du chômage, ou comme les artisans des déficits de la Sécurité Sociale concourent objectivement à l'instauration d'un climat raciste. Il faudra pour la C.G.T., pour toutes ses organisations réagir avec force face à toutes manifestations de cette nature.

Il ne s'agit pas uniquement d'un devoir de solidarité humaine, mais de la prise en compte d'un combat commun dont les conséquences intéressent l'ensemble des travailleurs. C'est une question de classe.

Les travailleurs immigrés sont partie prenante de la classe ouvrière. S'ils sont attaqués, c'est toute la classe ouvrière qui est touchée. Le racisme, c'est une arme du patronat et du Pouvoir dirigée contre tous les travailleurs et qu'il convient de combattre comme telle.

Le Pouvoir qui ne recule décidément devant rien pour bloquer le développement des luttes, tente d'impressionner les travailleurs en employant la menace, la répression, les licenciements. Pour les travailleurs immigrés il ajoute les contrôles de police, les persécutions, les attentats, les menaces d'expulsion. Ils vont même jusqu'à poursuivre avec bassesse, de leur vindicte, nos camarades qui luttent pour défendre les revendications de leurs camarades. C'est tout particulièrement le cas avec Moussa Konate ; le Gouvernement ressort une affaire vieille de plusieurs années, au début de l'action dans les foyers. Le Ministre de l'Intérieur veut ressortir des tiroirs une provocation montée de toutes pièces contre notre camarade. L'action a empêché ce mauvais coup. Mais le pouvoir n'a pas encore renoncé à ses funestes intentions.

Nous suivons cette affaire avec la plus grande vigilance. Justice doit être faite. Moussa doit pouvoir vivre, travailler et mili-

ter librement dans notre pays. **Nous assurons Moussa de notre plus entière solidarité et de notre soutien le plus total.** Au travers de Moussa je voudrais saluer tous ceux qui sont victimes de la répression comme Mody Konate et bien d'autres encore. Disons simplement que si Pouvoir et patronat pensent pouvoir par l'intimidation nous empêcher de lutter, ils se trompent lourdement. Nous lutterons encore plus fort. **Nous ne renoncerons pas, plus que jamais il faut lutter.**

Mais les immigrés dans leur masse ne se sont pas laissés impressionner, ils sont entrés massivement dans les luttes avec l'ensemble des travailleurs. Ils ont été dans la récente période de toutes les luttes et ont rejoint massivement la C.G.T.

C'est le cas dans les actions engagées pour la défense de la santé, pour Manufrance, pour le charbon, pour l'automobile. C'est le cas chez Dufour à Montreuil où des centaines de travailleurs immigrés sont en lutte pour défendre leur emploi et la machine-outil ; ceux du T.G.V. où à l'issue de la lutte 250 travailleurs ont rejoint la C.G.T., c'est le cas de mineurs marocains aux Houillères de Lorraine, plus de 600 ont rejoint la C.G.T., des Blanchisseries de Grenelle ; de Da Costa dans la construction où 90 adhésions ont été faites ; des nettoyeurs du métro et de la SNCF.

C'est le cas des luttes nombreuses souvent en commun avec C.G.T. - C.F.D.T. - F.E.N. - F.O. et avec nos Amis des centrales des pays d'origine dans deux rencontres internationales à Paris, qui ont pesé d'un grand poids contre les lois Barre-Bonnet-Stoléru. C'est le cas des travailleurs turcs du Sentier et de tous les travailleurs clandestins qui agissent pour obtenir la régularisation de leur situation.

C'est le cas dans les foyers, où au cours de ces actions la C.G.T. a fait plusieurs milliers d'adhésions.

Pendant cinq ans la C.G.T. a agi pour défendre les résidents des foyers faisant front à la campagne gauchiste anti-C.G.T., à laquelle s'est généralement associée la C.F.D.T. avec la complaisance de la Grande presse et qui en fin de compte a permis au Pouvoir de faire condamner par les Tribunaux de nombreux résidents.

La C.G.T. a proposé d'autres formes de lutte que le refus de paiement, cette forme de lutte qui n'a jamais pu entraîner que 12 du total des résidents.

En avril 1978, semaine nationale d'action C.G.T. dans les foyers plusieurs dizaines de milliers de signatures.

La C.G.T. a imposé à deux reprises la négociation à Stoléru à la suite d'initiatives C.G.T. : des premiers acquis sont obtenus avec le moratoire sur les arriérés, puis une nouvelle amélioration des clauses de ce moratoire.

En imposant foyer par foyer la négociation et en menant parallèlement les discussions avec les associations gérantes, des résultats importants ont été obtenus dans des dizaines et des dizaines de foyers.

A ce bilan de luttes il convient d'ajouter les nombreuses initiatives spécifiques prises de septembre 79 à octobre 80 au niveau confédéral : 18 à l'initiative de la C.G.T. seule ; 24 à la C.F.D.T., F.E.N. et F.O. ; et pour la C.G.T. 70 initiatives dans les Unions départementales et des centaines et des centaines à l'entreprise.

L'ensemble des luttes où les travailleurs immigrés ont mené bataille sur les problèmes généraux ou sur les problèmes spécifiques ont permis d'arracher des succès réels.

Certains sont d'une portée considérable. Sur de nombreuses questions, la politique du Pouvoir a été battue en brèche, sur d'autres il a été contraint de reculer.

Ces succès constituent une réponse à ceux de tous poils qui veulent présenter une C.G.T. ne faisant rien de concret, caricaturant son action, sans aucune portée pratique, parlant de luttes «spectacles» inefficaces disent-ils.

Ces succès illustrent que seule la lutte sur des positions de classe affirmées a été, sera toujours en définitive la seule payante.

Concernant les immigrés, la C.G.T. peut proclamer avec fierté qu'elle n'a pas démerité dans le combat de classe, bien au contraire.

En 1979, la classe ouvrière s'est trouvée devant une offensive généralisée, sans précédent, contre les travailleurs immigrés (en dehors de la période de l'occupation nazie et du régime de Vichy où ils combattaient avec les travailleurs français pour la liberté et la démocratie, comme aujourd'hui, c'étaient le combat des mêmes contre les mêmes).

L'offensive du Pouvoir caractérisée par un projet de loi «sur les conditions de séjour et de travail des immigrés», visant à leur refoulement massif a été dénoncé avec force par la C.G.T. dans sa Conférence de presse du 13 février 1979.

Le projet profondément raciste et xénophobe a par la suite été retiré par M. Stoléru.

La loi Barre-Bonnet a subi des amende-

ments importants, ils n'ont pas pu aller jusqu'où ils l'entendaient, il a été possible de les faire reculer sur l'internement administratif des travailleurs immigrés en France parce qu'en situation prétendument régulière. Battu par le Conseil Constitutionnel Peyrefitte l'a réintroduit dans son projet de loi.

Avec l'action de toutes les organisations de la C.G.T., (je rappellerai notamment pour mémoire la lettre de Georges Séguy à tous les Présidents des groupes parlementaires), il a été possible de mobiliser l'ensemble des forces démocratiques, qu'elles que soient par ailleurs leurs opinions syndicales, politiques ou religieuses, pour mettre en échec les projets réactionnaires du Pouvoir et du patronat.

Que les principales Centrales syndicales des pays d'origine des travailleurs immigrés présentées à cette Conférence, ainsi que les associations d'origine les plus diverses, soient associées à ces succès.

La C.G.T. a remporté également deux succès devant le Conseil d'Etat, le premier en matière de droit pour les immigrés au regroupement familial, le second contre M. Barre qui instituait le fameux «pécule» en dehors de toutes les règles constitutionnelles.

Un autre succès vient s'inscrire tout naturellement dans ce bilan positif. Il s'agit de la gifle magistrale reçue par Poniowski qui Ministre de l'Intérieur expulsait 16 immigrés, résidents des foyers en lutte.

L'action de la C.G.T. a permis à ces travailleurs de rentrer en France pour y défendre leurs droits et dignité. Notre camarade Moussa Konate, injustement accusé, calomnié est rentré avec eux.

Dans le même temps où Bonnet veut mettre dehors notre camarade Moussa, le Ministre de la Justice a mis en prison notre camarade Suzette Martinez, secrétaire de l'Union locale C.G.T. d'Annecy, parce qu'ils luttent tous les deux contre le racisme odieux et pour le respect de la dignité des immigrés.

Moussa est encore en France, Suzette est libre.

Chaque fois, face aux prétentions iniques du Pouvoir, on trouvera la C.G.T., les militants pour répondre : «Non, ça ne passera pas !»

Dans le département du Nord, la C.G.T. a empêché l'expulsion de plusieurs travailleurs algériens, tandis que deux autres étaient autorisés à rentrer en France après une expulsion illégale.

La Fédération des P.T.T.-C.G.T. par son action énergique fait libérer les frères Monrose injustement emprisonnés.

Il est impossible d'énumérer tous les cas de renouvellement de cartes de séjour, de travail, de certificats de résidence, pour lesquels la C.G.T. et ses organisations sont intervenues, concernant des travailleurs, des chômeurs, des pré-retraités, des retraités, des invalides, des accidents du travail, etc.

Les luttes des travailleurs immigrés organisés dans la C.G.T. ont également porté leurs fruits.

— La 5<sup>e</sup> semaine de congés aux Blanchisseries de Grenelle et des augmentations de salaires importantes.

— Les nettoyeurs du Val de Marne ont acquis 150 F de prime d'insalubrité par mois et 15 F de prime de panier par jour chez Nova.

— 570 F d'augmentation mensuelle et la 5<sup>e</sup> semaine de congés chez S.P.G. (châtiers E.D.F. - Vitry).

— De 370 à 700 F par mois, plus 100 F de prime d'insalubrité chez Margat.

— 1,50 F de l'heure sur le chantier Sciaky.

— Chez U.N.S. et chez Noseclair, ils ont obtenu satisfaction de leurs revendications ; au chantier de Champigny 6 travailleurs ont été embauchés alors que la Direction voulait licencier 9 personnes.

— Les nettoyeurs des Bouches-du-Rhône, ceux du métro et de la S.N.C.F. ont également enregistré des succès importants.

— Le T.G.V. Desquenue et Giral où les travailleurs ont obtenu des augmentations de salaires de 300 à 800 F par mois.

— Les mineurs Marocains de Lorraine par leur lutte exemplaire ont arraché le statut pour eux et leurs camarades du Nord - Pas-de-Calais.

— D'autres mineurs Marocains du Nord - Pas-de-Calais ont obtenu le remboursement d'impôts pour des montants allant jusqu'à 10 000 F.

Les interventions compléteront ce bilan auquel s'ajoute encore les succès acquis pour les travailleurs italiens dans le cadre des activités de l'INCA et notamment la reconnaissance du droit :

— A l'allocation handicapé adulte ;

— A l'allocation supplémentaire du F.N.S. pour les handicapés ;

— A l'allocation aux mères de famille ;

— La validation des périodes accomplies en Algérie avant l'indépendance de ce pays, en matière d'invalidité et de vieillesse ainsi que la revalorisation des rentes accidents du travail pour les veuves.

— Le respect des droits acquis en matière de pension vieillesse, avec des avancées encourageantes dans le domaine des pensions d'invalidité ;

— Le versement effectif des bourses

d'étude aux jeunes italiens ;

— La gratuité sur les transports lyonnais pour tous les retraités immigrés non imposables ;

— Etc.

Tous ces succès représentent des sommes considérables des dizaines de millions jusqu'ici volées aux immigrés italiens.

Un dernier exemple mais d'importance : les accords franco-algériens : la C.G.T., ses organisations ont engagé une grande campagne pour s'opposer aux mesures autoritaires et racistes visant les travailleurs immigrés algériens et à la politique néo-coloniale du Gouvernement français à l'égard de l'Algérie.

Les négociations ont abouti le 18 septembre dernier à des résultats incontestablement positifs, même si toutes les questions ne sont pas réglées.

La C.G.T. se réjouit d'y avoir contribué et nous entendons veiller à ce que ces accords soient pleinement appliqués car ici et là des difficultés surgissent qui laissent penser que le Gouvernement français entend interpréter l'accord d'une façon restrictive.

Là encore ces résultats sont d'autant plus

significatifs qu'il a fallu non seulement lutter contre le Pouvoir et le patronat, mais également contre les effets du recentrage de la C.F.D.T.

### 2 exemples parmi beaucoup d'autres.

1) Alors que la lutte contre les projets de loi anti-immigrés se déroulait dans des conditions positives et unitaires, la C.F.D.T. a décidé unilatéralement, en pleine préparation d'un colloque commun, de l'organiser seule le 1<sup>er</sup> décembre 1979 sur les thèmes définis en commun et a pris ainsi la responsabilité de briser l'action unie engagée depuis de longs mois.

2) Sur l'affaire des sans-papier, la C.F.D.T. a écrit dans «Syndicalisme-Magazine» Victoire il n'y aura pas d'expulsion. La réalité est toute différente. D'après les chiffres donnés par Stoléru pour le Sentier :

— 10 000 immigrés se sont présentés au guichet, 4 584 dossiers ont été déposés ;

— 1 008 ont été refusés et les intéressés devront rentrer dans leur pays ;

— 1 756 cartes de travail ont été remises ;

— 505 ont un avis favorable, mais ils devront obtenir un contrat de travail ;

— 1 315 autres en cours auraient un avis favorable.



Que vont devenir tous ceux qui sont l'énorme majorité et qui n'auront pas vu leur situation régularisée et qui sont maintenant connus du Secrétariat d'Etat ?

Je m'excuse d'avoir procédé à une énumération un peu longue et fastidieuse des succès remportés. Et encore cette liste est bien incomplète et nous entendons publier un document faisant le bilan le plus complet possible.

Oui, l'action paie. La C.G.T. lutte et remporte des succès n'en déplaise à certains journalistes qui trop souvent minimisent, ou dénaturent l'action de la C.G.T. et les succès remportés.

### **La C.G.T. : principales revendications, perspectives d'action, renforcement, la tribune**

Les principales revendications défendues par la C.G.T. sont contenues dans le projet de Charte revendicative mis à jour, soumis à la Commission de la Conférence, je ne voudrais donc insister que sur quelques aspects.

— En premier lieu la C.G.T. s'est prononcée pour le libre choix des travailleurs immigrés et de leurs familles.

Le principe du libre choix vient d'être reconnu au cours des négociations franco-algériennes et mentionné explicitement dans l'échange de lettres du 18 septembre 1980.

Ce libre choix doit comporter le droit des travailleurs immigrés :

— De rester en France et d'y occuper un emploi à égalité de droits avec les travailleurs français, d'y vivre avec leur famille à égalité de traitement avec les familles françaises ;

— D'accéder à la nationalité française sans tracasseries ni discriminations sur une base syndicale ou politique ;

— de retourner dans leur pays, sans aucune contrainte, avec une formation professionnelle qualifiée permettant leur réinsertion, avec la garantie du maintien de leurs droits sociaux, acquis ou en cours d'acquisition.

Ce libre choix doit figurer dans tous les accords de main-d'œuvre qui en conséquence doivent être modifiés par voie des négociations.

Deuxièmement, la C.G.T. s'oppose à tout refoulement et expulsion arbitraire et réclame ouverture d'un droit à régularisation

pour tous les immigrés entrés en France, souvent depuis plusieurs années et qui ont acquis ce droit par leur travail.

C'est ce que nous avons réclamé depuis de longues années et que nous avons renouvelé en déposant un mémoire au Ministère du Travail le 12 mai 1978.

Troisièmement, la C.G.T. compte tenu de la situation actuelle s'est également prononcée dans l'intérêt commun des travailleurs français et immigrés pour la suspension de tout recrutement et introduction de travailleurs de toute qualification ou pays de provenance à l'exception de ces cas de regroupement familial et des réfugiés.

Elle réclame de plus le droit des membres de la famille, (jeunes femmes) d'obtenir du travail sans que la situation de l'emploi leur soit opposable.

Quatrièmement, à la notion pseudo-scientifique, à caractère raciste et xénophobe du «seuil de tolérance», la C.G.T. oppose une conception de classe.

Il doit être mis fin à la politique gouvernementale d'implantation géographique et de regroupement des travailleurs et des familles immigrés en vue d'éviter la constitution de «ghettos», des charges excessives à certains collectivités locales tandis que d'autres collectivités locales et préfetures refusent impunément de loger des immigrés sur leur territoire.

### **Libertés individuelles et collectives droits politiques et civiques**

La C.G.T. réclame qu'on en finisse avec les campagnes, les violences et les crimes racistes, xénophobes et antisémites suscités ou encouragés par le Pouvoir. La loi du 11 juillet 1972 doit être appliquée dans toute sa rigueur.

Toutes restrictions portant atteinte aux libertés individuelles et collectives, à la dignité des travailleurs immigrés doivent être abolies, comme par exemple :

— Subordination du mariage à l'autorisation du Ministre de l'Intérieur ;

— Obligation de «neutralité politique» ;

— Pouvoir discrétionnaire du Ministre de l'Intérieur en matière d'expulsion ;

— Interdiction d'adhérer au Parti politique de son choix, et d'y militer ;

— Entraves au fonctionnement d'associations démocratiques, sportives, culturelles... (ce qui suppose l'abrogation du décret-loi de 1939 des associations étrangères).

Les travailleurs immigrés doivent bénéficier du choix de se rendre dans leur pays d'origine pour y accomplir leurs droits civi-

ques et obtenir à ces fins des congés exceptionnels et la garantie de leur emploi et droits sociaux à leur retour.

En outre, les immigrés doivent être associés plus largement et démocratiquement à la vie de la cité, au niveau local, départemental, régional et national sur tous les problèmes qui les concernent et notamment par la mise en place de commissions extra-municipales.

C'est à partir de ces revendications essentielles ainsi que sur celles contenues dans le projet de Charte ou des revendications spécifiques aux entreprises, départements, branches d'industrie, etc. que doit se renforcer l'action revendicative Français-immigrés unis à partir de l'orientation définie au 40<sup>e</sup> Congrès Confédéral.

**Pour ce faire nous soumettons à la Conférence quatre propositions :**

1) Nous proposons d'engager une nouvelle campagne d'une grande ampleur contre la politique anti-immigrés du Pouvoir et du C.N.P.F. et pour une nouvelle politique de l'immigration sur la base de l'égalité des droits qui serait garantie par un statut à caractère social et démocratique.

Dans le cadre de cette campagne nous engageons toutes nos organisations concernées à déployer des efforts particuliers en ce qui concerne le respect et l'application de principes fondamentaux contenus dans l'échange de lettres franco-algérien du 18 septembre 1980, en particulier sur le renouvellement automatique de certificats de résidence de 10 ans, 3 ans et 3 mois, sur le libre choix pour les travailleurs algériens de retourner dans leur pays avec la garantie de tous leurs droits sociaux acquis par leur travail, une véritable formation professionnelle en rapport avec les besoins de l'Algérie.

Le développement de la langue, la connaissance de la culture du pays d'origine en particulier pour les enfants et les jeunes algériens.

2) Nous considérons qu'il convient de poursuivre notre action engagée avec un certain succès, pour bien intégrer la défense des revendications particulières des immigrés dans la bataille générale.

Par exemple, la semaine prochaine va se dérouler une semaine d'action à l'entreprise pour l'augmentation du S.M.I.C. et des salaires les plus bas.

Les travailleurs immigrés sont très directement intéressés par cette initiative ; c'est pourquoi nos organisations ne manqueront pas de prendre toutes dispositions pour que les travailleurs immigrés y participent massivement.

C'est la bonne voie nous semble-t-il, bien veiller à ce qu'en permanence les revendications particulières des immigrés soient inscrites dans le cahier général du syndicat. C'est, nous semble-t-il une des conditions pour mieux organiser la lutte commune, convergent des travailleurs français et des travailleurs immigrés.

3) Cette bataille nécessite de porter encore plus d'attention à notre activité dans les entreprises et au niveau des Unions locales, à la mise en place des Commissions d'immigration et des groupes de langue qui doivent pouvoir jouer un rôle encore plus efficace.

D'ouvrir largement les portes aux travailleurs immigrés comme le montrent maints exemples, non seulement en ce qui concerne la syndicalisation, mais également la prise de responsabilités dans toutes les directions de nos organisations ainsi que le développement de la formation syndicale.

4) Enfin, une attention particulière doit être attachée à la bataille des idées qui concerne non seulement les immigrés mais, aussi, les travailleurs français et la population.

Notamment en ce qui concerne les idées racistes et xénophobes qui ont gagné du terrain ces temps derniers. En direction des immigrés nous possédons un outil incomparable depuis des dizaines d'années avec nos journaux en langue maternelle.

Comme vous le savez ceux-ci se sont transformés depuis novembre 1979 ; nous éditons à présent un seule édition multilingue.

On peut constater quelques progressions dans la diffusion de «la Tribune» et également dans les règlements, mais une masse d'immigrés ignore encore l'existence de notre journal qui n'est diffusé qu'à 25 000 exemplaires.

C'est pourquoi la Direction Confédérale a décidé d'engager une grande campagne d'abonnements collectifs et individuels en vue d'étendre plus largement la diffusion de «la Tribune». Pour y aider elle a décidé de fixer le tarif d'abonnement annuel à 10 F pour les 8 numéros à paraître dans l'année à venir.

Nous engageons vivement les délégués et toutes les organisations concernés à prendre les mesures qui s'imposent pour parvenir dans les meilleurs délais à la diffusion et règlement convenables de «la Tribune».

Chers Camarades,

En conclusion, je crois que nous pouvons sans forfanterie dire que la C.G.T. est en mesure à cette Conférence de faire un bilan extrêmement positif.

Certes tout n'est pas facile, tout ne va pas pour le mieux, nos travaux ne manqueront pas de nous aider collectivement à améliorer notre activité.

Nous sommes sur la bonne voie.

Vive la solidarité de lutte entre travailleurs français et immigrés.

Vive la solidarité internationale.

Vive la C.G.T.

### Les taches de nos organisations

Voilà quelques questions parmi d'autres qui font partie de nos préoccupations. Il s'agit maintenant de répercuter les travaux de notre V<sup>e</sup> Conférence dans toutes nos directions syndicales et auprès des travailleurs immigrés et français.

- Un numéro du Peuple paraîtra en janvier.
- La V.O. fera des compte-rendu.
- Un numéro spécial de la Tribune paraîtra en décembre.
- Des documents seront mis à disposition des organisations.

Tout cela doit aider à un nouveau développement des luttes revendicatives générales et particulières, à la bataille des idées, au renforcement de la C.G.T.

Pour ce faire, une des questions fondamentales qui se pose, soulignée par René Lomet et par plusieurs délégués, c'est comment mieux insérer encore et plus largement les problèmes d'ensemble, comment mieux faire converger problèmes spécifiques et problèmes d'ensemble ?

Incontestablement depuis des années, nous avons gagné du terrain.

Le 40<sup>e</sup> Congrès Confédéral de Grenoble soulignait l'importance de cette question en déclarant dans son rapport d'orientation :

«Parce qu'elle est une composante du mouvement général, l'activité spécifique n'est ni une forme d'appoint pour le mouvement syndical, ni un moyen chargé de traduire, sans débat ni réflexion, un alignement sur des positions de portée générale.

Ainsi, l'activité spécifique, c'est le terrain sur lequel s'organise la convergence.

Aucune catégorie professionnelle, aucun ensemble de travailleurs ayant des préoccupations et des revendications spécifiques ne doivent être laissés de côté».

Il est bien vrai que c'est à partir de leur stratégie globale réactionnaire et anti-ouvrière que le pouvoir et le patronat particularisent leur exploitation en direction des jeunes, des femmes, des immigrés, des retraités, etc.

Face à cette stratégie, la C.G.T. oppose la sienne qui souligne que la classe ouvrière

est une et indivisible. Les immigrés ne sont pas en marge, ils en sont partie intégrante tout en conservant des liens étroits avec leurs pays d'origine.

En même temps, l'organisation syndicale à tous les niveaux prend en compte les revendications et les problèmes particuliers de l'immigration.

Ainsi, luttes particulières et luttes plus générales convergent dans un même combat de toute la classe ouvrière contre les mêmes exploités.

Les luttes récentes l'ont démontré, comme cela a été souligné par les délégués.

Cependant, ainsi que l'a fait remarquer en particulier le camarade Tabary, au nom de sa Fédération, si le rôle des Commissions Immigrations et des commissions de travail par nationalité (ne disons plus groupes de langue), si ces commissions sont indispensables et ont un rôle irremplaçable à jouer, elles ne peuvent se placer à côté de l'organisation syndicale, voire se substituer à elle de façon autonome et constituent en quelque sorte des syndicats d'immigrés.

Cela souligne une fois encore le rôle déterminant des directions syndicales. Là encore, les exemples ne manquent pas qui montrent l'amélioration de notre activité à différents niveaux et c'est bien dans cette voie qu'il nous faut poursuivre avec plus de hardiesse encore.

De même, il est incontestable que la CGT est de très loin la Centrale Syndicale qui compte le plus grand nombre de syndiqués immigrés.

Nous ne comptabilisons pas ces adhésions à part, mais des sondages nous font dire que le pourcentage de syndiqués est relativement élevé.

Des milliers d'entre eux sont élus aux élections professionnelles, à la direction des syndicats, y compris à la commission exécutive confédérale.

Mais, il faut bien convenir que des efforts particuliers doivent être développés au niveau de certaines UL, UD, FD afin que les militants immigrés occupent de plus larges responsabilités.

Cela suppose effectivement, comme l'ont souligné des délégués, que des mesures plus importantes soient prises pour développer leur formation syndicale à différents niveaux, dans les stages de formation générale, comme dans des stages spécialisés. Bien entendu, cette formation a son importance en France, mais aussi pour les pays d'origine, comme l'ont souligné à diverses reprises nos camarades des centrales syndicales de ces pays qui savent de quoi ils parlent.

## La Tribune

Enfin, dans le cadre de la bataille des idées, je voudrais souligner en particulier le rôle de la «Tribune».

Depuis plus de 20 ans, la direction confédérale a consacré des moyens considérables y compris financiers. Des camarades immigrés y consacrent leur temps et souvent leur temps de loisir et cela, bénévolement, par esprit militant.

Je tiens ici à le souligner très simplement. De nouvelles dispositions ont été prises par la direction confédérale, comme l'a souligné René Lomet.

Inutile d'insister davantage pour souligner l'importance des mesures à prendre pour que notre campagne d'abonnements soit un vrai succès afin que la «Tribune» soit une arme encore plus efficace dans notre bataille.

Chers Camarades,

Nous serons certainement tous d'accord pour affirmer que notre V<sup>e</sup> Conférence Nationale a été un réel succès, quelle nous a permis d'approfondir de nombreuses questions.

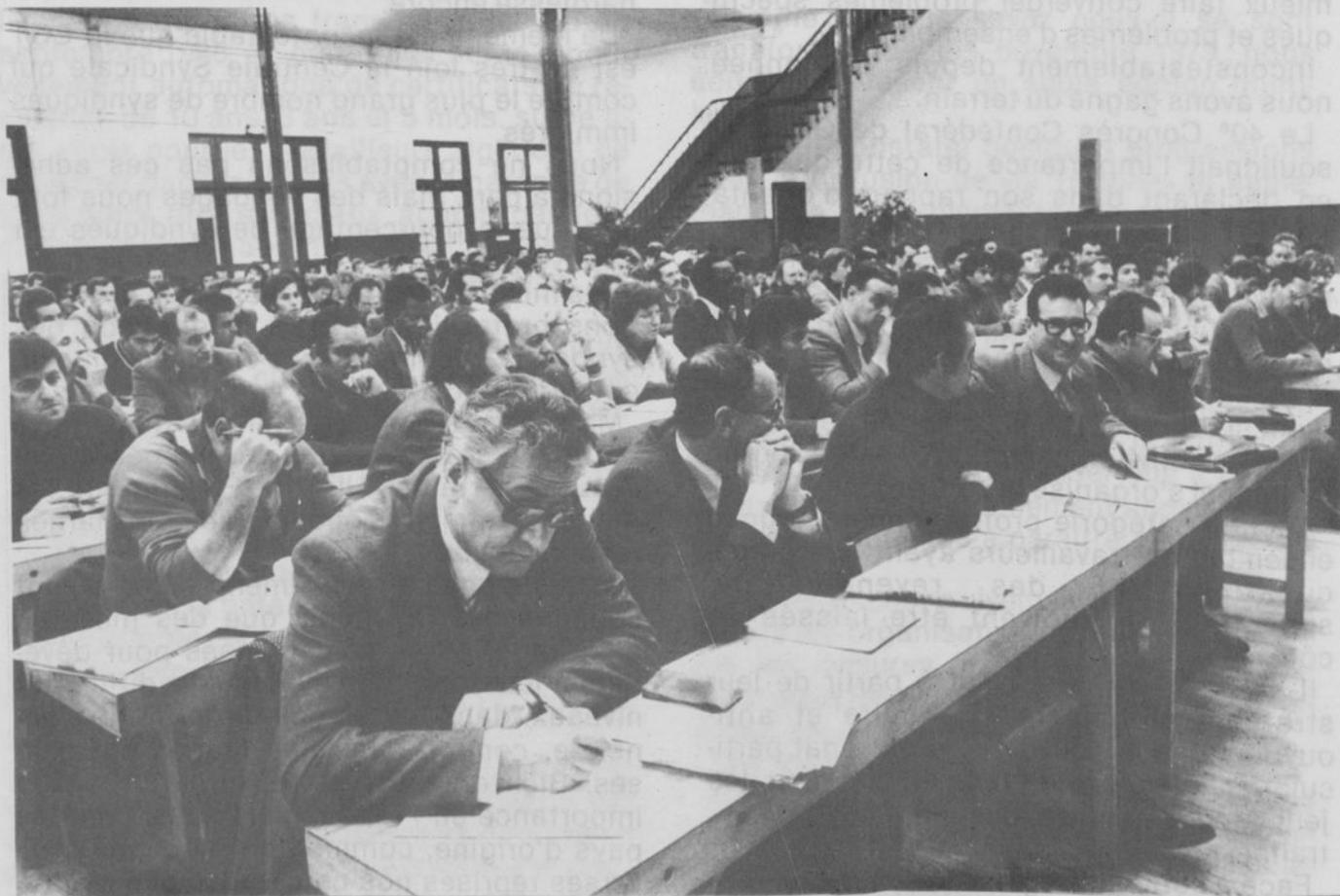
Mais, ce qui paraît évident, c'est que nous allons repartir plus déterminés que jamais dans notre volonté générale de donner une

nouvelle ampleur aux luttes, à nos activités syndicales.

Les messages que nous avons reçus au cours de cette conférence venant de Lyon, de Lorraine, de Toulon, ou de Nantes, montrent que gouvernement et patronat entendent amplifier la répression, les intimidations, par l'intervention massive et répétée de la police, ce qui souligne davantage encore la grave menace que représente le projet de loi Peyrefitte.

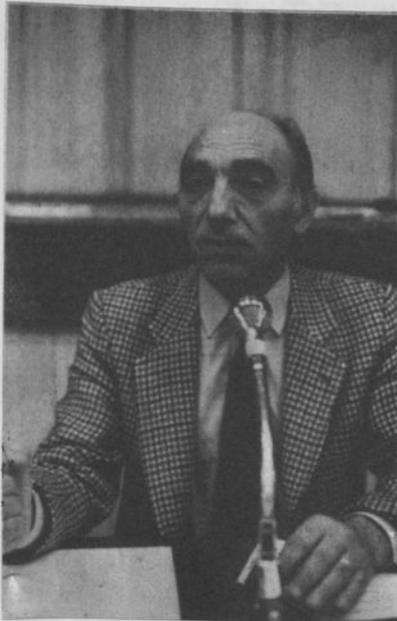
Et bien, disons le bien haut en clôturant cette conférence, nous ne nous laisserons pas intimider, nous redoublerons d'ardeur dans notre lutte pour la défense et l'élargissement des droits syndicaux, des libertés individuelles et collectives, pour l'expansion des droits politiques et civiques comme indiqué dans notre Charte, pour écraser la bête immonde qu'est le racisme, pour le respect de la sécurité et de la dignité de tous les immigrés et des travailleurs français.

Vive la lutte commune des travailleurs immigrés et français. Bon succès à nos camarades des Centrales syndicales représentées à notre V<sup>e</sup> Conférence, vive la solidarité ouvrière internationale, vive la C.G.T. !



## CONCLUSIONS DE LA CONFERENCE

Par Marius APOSTOLO, responsable du Secteur Confédéral de la Main d'Oeuvre Immigrée



Après avoir adopté la Charte Nationale Revendicative à l'UNANIMITE DES DELEGUES moins une abstention.

il revenait à Marius APOSTOLO de dégager à «chaud» les premiers enseignements des travaux de la V<sup>e</sup> Conférence Nationale en ces termes :

**La première observation** que l'on peut faire à chaud, après ces quatre séances de travail, c'est la confirmation que les immigrés occupent une large place dans la C.G.T., qu'ils y sont à égalité de droits et de devoirs avec leurs frères de classe français, qu'ils n'y sont pas des «assistés», mais participent pleinement à l'élaboration des revendications, des formes de luttes, de la vie de l'organisation syndicale dans tous ses aspects, généraux et particuliers.

Le débat, au cours de ces deux journées, nous l'avons voulu le plus démocratique possible, comme il est de mise à la C.G.T.

Ainsi, nous avons pu relever un total de 58 demandes d'intervention dont 41 prononcées à la tribune dans la discussion générale, auxquelles s'ajoutent des dizaines d'interventions dans le débat de la Charte Revendicative, la plupart émanant de délégués immigrés de toutes nationalités.

Ces interventions d'un haut niveau, souvent émouvantes sont incontestablement la richesse de notre Conférence.

**La deuxième observation**, c'est que notre V<sup>e</sup> Conférence s'est bien située au cœur des luttes comme l'a souligné le rapport présenté par René Lomet et les multiples interventions des délégués.

Luttes portant sur des revendications générales et particulières à l'immigration. Et l'une des caractéristiques essentielles de ces luttes, c'est certes le fait que les immigrés ; d'une manière générale, y participent

massivement, mais cela n'est pas nouveau. Ce qui nous paraît révélateur, c'est qu'il agissent dans une période où tout est fait par le pouvoir giscardien et le CNPF, avec des moyens énormes, pour les écraser par des conditions de vie et de travail aggravées, par l'étouffement progressif des libertés, ce qui vise l'ensemble de la classe ouvrière, mais aussi par une aggravation sans précédent, depuis la Libération, de leurs conditions d'immigrés : arsenal législatif, de leurs conditions d'immigrés : arsenal législatif, réglementaire judiciaire et policier renforcé, institution d'un racisme d'Etat et utilisation de groupes racistes, fascistes, anti-sémites, avec toutes les graves conséquences que nous connaissons, action de division de la classe ouvrière et de diversion, expulsions, refoulements arbitraires et menaces permanentes de mettre en application des mesures répressives encore plus massives.

Tout cela au mépris du droit interne et international, de la justice et de la dignité des hommes.

Et bien, les immigrés dans leur ensemble, malgré ce fardeau supplémentaire, si l'on peut dire, qui pèse sur eux, ne courbent pas le dos : ils se battent, avec la classe ouvrière et ils ont eux aussi porté un coup sérieux au consensus et à la collaboration de classe.

Et ils remportent des succès parfois importants, comme cela a été démontré au cours de ces deux jours, adhèrent parfois massivement à la C.G.T., votent massivement pour nos candidats aux élections professionnelles, comme le confirment les derniers exemples cités, chez Renault et ailleurs.

Est-ce à dire, pour autant, que tout est parfait ?

Certes, pas. Mais il nous semble que nous devons plus largement encore nous appuyer sur ces luttes, sur ces résultats pour combattre avec des moyens renforcés la politique anti-sociale et anti-immigrés du pouvoir et du patronat, élargir l'unité de combat des travailleurs immigrés et français, renforcer plus massivement la C.G.T. dans tous ses aspects. Et les possibilités existent réellement.

C'est que notre V<sup>e</sup> Conférence Nationale n'est pas une fin en soi : c'est un moyen pour aller plus loin dans notre combat.

Il est évident que le pouvoir giscardien, le CNPF, les racistes n'ont pas désarmé, qu'ils comptent aller plus loin, avec l'approfondissement de la crise, dans leur agression contre toute la classe ouvrière en général, et contre l'immigration en particulier.

C'est pourquoi, permettez-moi quelques réflexions sur certaines questions importantes qui ont fait l'objet du rapport et des débats.

### **Tout d'abord en ce qui concerne la politique d'immigration du pouvoir et du patronat face à la crise**

Tous les gens, tant soit peu sérieux, s'accordent à dire que nous ne voyons pas «le bout du tunnel», que la politique actuelle conduit à l'aggravation de la crise, à de nouvelles hausses de prix, à de nouvelles casses de l'industrie et vers les 2 300 000 chômeurs. Les objectifs du VIII<sup>e</sup> Plan sont caractéristiques à cet égard.

Parmi toutes les mesures prises contre la classe ouvrière pour lui faire payer la crise, voire pour la lui faire gérer, le pouvoir giscardien et le CNPF ont réservé dans leur stratégie un rôle particulier à l'immigration.

Depuis les circulaires Marcellin-Fontanet de 1972, jusqu'à la loi Barre-Bonnet et la circulaire Stoléro des 10 janvier et 10 juin 1980, les mesures prises visent à réduire l'importance de l'immigration.

Cela va tout à fait dans le sens des recommandations de l'Assemblée générale du CNPF du 17 janvier 1978 qui réclamait la

réduction d'un million d'actifs immigrés, d'ici à 1985.

• La première raison qui pousse le gouvernement à réduire la main-d'œuvre immigrée, c'est qu'il **veut montrer qu'il prend des mesures pour atténuer l'effet de la crise sur l'emploi.**

Mais cette politique ne va pas sans difficultés et sans contradictions pour le pouvoir et le CNPF. Car vouloir démontrer que le renvoi des immigrés permettrait de réduire le chômage, c'est une tâche ardue au moment où le chômage n'a jamais été aussi élevé.

Par ailleurs, contraindre les travailleurs français à se substituer aux travailleurs immigrés pour occuper les emplois aux conditions particulières que l'on connaît, ce n'est pas une tâche aisée. On l'a bien vu à l'occasion de la grève des mineurs marocains de Lorraine : Monsieur Stoléro a eu beau lancer son «cocorico» du haut de sa basse cour en criant «si les marocains ne sont pas contents, ils n'ont qu'à rentrer chez eux et vous, Français, ne faites pas la fine bouche pour occuper ces emplois car le chômage est là !». Et bien, on a vu se précipiter le directeur des Houillères, qui face à la grève a cédé et accordé à ces travailleurs le statut des mineurs qu'ils réclamaient en premier lieu, d'autant qu'il n'aurait pas été facile de pourvoir à leur remplacement.



"MOUSSA KONATE A SALUE LA Vème CONFERENCE"

• La deuxième raison qui pousse le gouvernement à réduire les effectifs de main-d'œuvre immigrée en France, c'est la politique de rédéploiement industriel à l'échelle internationale, avec la perspective d'utiliser les immigrés dans leur pays après leur refoulement, ce qui représenterait des avantages incontestables dans la recherche d'un profit plus élevé, comme l'a souligné le CNPF lors de sa rencontre des 11 et 12 octobre 1979.

Certes nous sommes pour le progrès technique, pour des adaptations de structures industrielles, pour la coopération internationale, mais pas à la sauce des multinationales avec des primes de licenciement à la clé.

• Enfin, une troisième raison incite le pouvoir et le patronat à réduire l'immigration qui est d'**ordre politique et idéologique**.

La montée rapide du chômage est la preuve visible, flagrante pour les travailleurs et la population de l'incapacité de ce pouvoir à cicatriser cette plaie, d'autant qu'il utilise cette crise pour aggraver davantage encore la situation des travailleurs de toutes nationalités.

Pouvoir et patronat «tirent» sur les immigrés dans l'espoir d'en rajouter sur le thème «la crise est internationale, elle vient de l'extérieur» et bien entendu, les immigrés visés viennent de «l'étranger», donc de l'extérieur. Ils veulent faire croire que le chômage c'est en particulier la faute des immigrés qui «prennent la place des Français» et enfin pouvoir et CNPF veulent démontrer qu'ils ont un remède : «C'est le renvoi sélectif de ces fauteurs de chômage».

## La réponse de la C.G.T.

**Comment la C.G.T. répond-elle à cette politique gouvernementale et patronale, à ces manœuvres de division et de diversion ?**

Tout d'abord, face aux moyens considérables mis en œuvre par le pouvoir et le patronat pour tromper les travailleurs et l'opinion publique, il importe de redoubler, à tous les niveaux de nos organisations, nos explications sur les causes de la crise et du chômage dont ne sont nullement responsables ni les travailleurs immigrés, ni les travailleurs français, ni les femmes, ni les jeunes. Tous en sont victimes et tous sont liés par la même communauté d'intérêts face à leurs exploiters communs.

Et nous nous battons à partir de nos propres solutions pour parvenir à une autre politique économique et sociale, à une autre politique d'immigration et à des changements fondamentaux de la société.

Certes, nous avons gagné du terrain et nous n'en sommes pas à la période de la crise des années 30, où les racistes, xénophobes, anti-sémites manifestaient violemment dans les rues en criant «la France aux Français», où les fascistes des groupes «Croix de Feux» utilisaient les chômeurs français pour leur sinistre dessein.

Nous ne sommes pas en Grande-Bretagne ou en Allemagne Fédérale ou en Suisse où en faveur de la crise, la montée du racisme est très inquiétante.



Cependant, il nous faut être particulièrement vigilants car le racisme d'Etat, avec les moyens que celui-ci emploie, a aussi ses effets, y compris dans la classe ouvrière et parmi les syndiqués comme l'ont fait remarquer plusieurs délégués à cette tribune.

D'autant que ces campagnes revêtent des formes diverses aussi insidieuses, méprisables, criminelles les unes que les autres.

Et depuis quelques semaines, un battage assourdissant est fait sur le thème : «le seuil de tolérance est dépassé» !!

Et dans un article de cette semaine, aussi raciste qu'anti-communiste les choses étant liées, le torchon «Minute» écrit :

«Maintenant... on a le droit de dire et d'écrire : halte à l'immigration, on a le droit d'estimer que la coupe est pleine... que le seuil de tolérance est dépassé. La loi... de 1972 contre le racisme ? au tiroir !»

«Le seuil de tolérance», ce n'est pas un thème nouveau, mais on le voit surgir d'un peu partout actuellement : à propos des écoles, des quartiers, des cités, des rues, du métro.

Qu'il y ait des problèmes tels que ceux que nous avons souligné dans la Charte, à propos du logement, des ghettos et nous y avons répondu, ou au niveau des écoles, nous ne le contestons pas, au contraire ! Mais, qui est responsable de cette situation, n'est-ce pas la politique gouvernementale et patronale qui se traduit par la concentration des immigrés dans des communes ouvrières, dans des cités, des écoles en refusant les moyens qui permettraient une véritable politique du logement social, d'enseignement adapté, d'accueil, d'échange culturel,.... et d'une meilleure insertion des immigrés dans la vie de la cité ?

«Le seuil de tolérance», c'est une notion soi-disant scientifique très commode pour développer le racisme, la ségrégation, les ghettos, l'Apartheid, le renvoi des immigrés, et nous la condamnons formellement.

«Le seuil de tolérance», ce sont les gouvernements, les grandes sociétés, les racistes, les anti-sémites qui l'ont dépassé dans leurs violences, leurs crimes avec leurs techniques à broyer les hommes.

#### ET CELA, NOUS NE TOLERONS PAS !

• Les fondements de notre bataille revendicative. Ce qui signifie que toutes ces questions : emploi-racisme doivent être posées en grand dans toutes nos organisations, que des moyens plus importants encore doivent être mis en œuvre, que ces problèmes soient posés au **centre de la nouvelle campagne que nous avons décidé**

#### **de lancer contre la politique raciste, anti-immigrée, anti-sociale du pouvoir et du patronat et pour une autre politique.**

Les solutions que nous avons adoptées face à la crise et au chômage et qui figurent à présent dans notre Charte Revendicative mise à jour, doivent être largement popularisées.

Les principes que nous avons définis forment un tout et se placent résolument sur des positions de classe et de solidarité ouvrière internationale et nous ne pouvons pas détacher les uns des autres.

— Le premier, c'est l'affirmation que les immigrés qui sont en France doivent bénéficier, comme les travailleurs français, du **DROIT A L'EMPLOI** :

— Le second, c'est que nous nous opposons à tout refoulement, à toute expulsion arbitraire et réclamons le droit à la régularisation de situation pour tous les immigrés, droit acquis par leur travail (300 000 d'entre eux environ sont actuellement menacés d'expulsion), et ce n'est pas l'attitude de la C.F.D.T. qui négocie séparément avec Stoléru et le représentant de l'Ambassade de la Turquie fasciste qui fera modifier cette menace réelle.

— Le troisième, c'est le libre choix qui doit être accordé dans les conditions définies par le rapport et par la Charte Revendicative.

— Le quatrième est relatif à la suspension de tout nouveau recrutement et de toute nouvelle introduction de travailleurs immigrés, à l'exception du regroupement familial et des réfugiés, tel qu'indiqué dans la Charte adoptée.

Il semble que ce soit ce dernier point qui gêne quelques camarades. On entend même préconiser, de ci, de là, le maintien, voire l'élargissement de la libre circulation de la main-d'œuvre.

Il est vrai qu'il existe la libre circulation des capitaux et des marchandises et nous en combattons la conception et la pratique capitalistes et néo-colonialistes.

Il est vrai que circulent librement les parachutistes utilisés dans les opérations coloniales en Afrique, par exemple, et la C.G.T. les combat vigoureusement ; les polices aussi coordonnent leurs activités au niveau européen et international et la libre circulation des renseignements visent les travailleurs, les militants, des démocrates, ce que nous dénonçons avec force.

Mais le traité de ROME qui a institué la libre circulation de la main-d'œuvre depuis 12 ans, **a-t-il tenu ses promesses «d'assurer le plein et le meilleur emploi» à tous les**

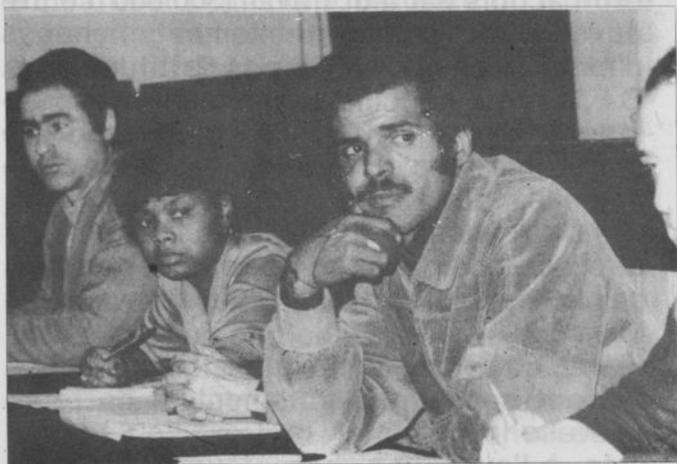
**travailleurs, de même que le progrès social ? Et, est-ce demain la veille ?**

L'Europe des 9 compte plus de 7 millions de chômeurs. Elargie à l'Espagne, au Portugal, à la Grèce et à la Turquie qui est associée à la C.E.E., cela représente quelques 15 millions de chômeurs, sans compter les millions de travailleurs employés clandestinement.

Et pourquoi les frontières seraient-elles ouvertes à certains pays et pas à d'autres ? D'ailleurs, les accords d'Evian franco-algériens reconnaissent la libre circulation des travailleurs entre les deux pays.

C'est bien l'Algérie qui a décidé depuis 1973 de mettre fin à l'immigration en raison des crimes racistes et parce qu'elle pratique une politique de réinsertion.

Dans l'état actuel des choses, on ne peut plus parler de libre circulation de main-



**d'œuvre, mais de libre circulation des chômeurs et de la misère.**

Nous ne pouvons accepter que le pouvoir giscardien et le CNPF fabriquent des chômeurs par millions, développent considérablement le travail précaire, refoulent une partie des immigrés après leur avoir ouvert largement les frontières et exploités honteusement, demandent aux jeunes français de s'expatrier, aux travailleuses de rentrer dans leur foyer tandis que des centaines de milliers de nouveaux immigrés viendraient grossir les rangs des chômeurs en France, ou assureraient pour une faible part la rotation de la main-d'œuvre immigrée qui serait chassée de France ou, encore, devrait servir d'instrument pour aggraver la concurrence entre travailleurs et porter un coup aux luttes revendicatives et aux libertés.

En nous prononçant pour la suspension de l'immigration, nous n'hypotéquons pas l'avenir.

Mais, l'avenir n'est-il pas que les pays fournisseurs de main-d'œuvre puissent assurer le pain et l'emploi à leurs propres enfants. La solution aujourd'hui et demain, n'est-elle pas l'élaboration d'une véritable coopération internationale pour parvenir à ce nouvel ordre économique mondial dont on parle tant ?

En tout état de cause, notre position aujourd'hui nous paraît conforme aux intérêts des travailleurs immigrés qui sont en France et des travailleurs français.

Et, dans la mesure où nous parlons clair à tous les travailleurs, nous sommes certains, d'être compris des uns et des autres pour mener le bon combat ensemble.

Des questions fort nombreuses ont été posées par les délégués. Nombre d'entre elles ont trouvé réponse dans la Charte. Certaines devront faire l'objet d'une réflexion encore plus approfondie au niveau de la direction confédérale, comme aux autres niveaux de l'organisation afin de livrer une bataille de plus grande ampleur.

Il en est ainsi des problèmes relatifs à l'enseignement, à l'étude de la langue et de la culture du pays d'origine, à la deuxième génération, aux femmes immigrées, aux jeunes.

Plusieurs délégués ont souligné à juste titre la détresse, les drames que ces situations provoquent.

Les discours démagogiques du pouvoir et de Stoléru en particulier, les semaines du dialogue folklorique ne changeront pas la réalité de cette politique basée sur le profit, l'autoritarisme, l'austérité pour les travailleurs dans tous les domaines : le pouvoir d'achat, l'enseignement, la culture, l'alphabétisation, la santé, la formation professionnelle, le logement social, le réseau d'accueil, etc...

Ainsi, le budget immigration pour 1981 qui vient d'être discuté au Parlement sera en diminution de 63,8 % par rapport à 1980 alors que le budget général est en hausse de 17,7 %.

Ainsi, (il n'y a pas petites économies) le gouvernement a même supprimé la dérisoire aide au retour aux immigrés espagnols et portugais, sous prétexte que dans quelques années, ces pays entrèrent dans le Marché Commun.

Toutes ces questions soulevées au cours de la conférence montrent bien qu'elles sont davantage la préoccupation des organisations de la C.G.T. et qu'elles ne peuvent

être absentes de notre bataille pour la qualité de la vie, pour la dignité, pour les libertés.

Le camarade Dekkiche a soulevé le grave problème des jeunes algériens nés après 1962 qui se voient imposer la nationalité française. C'est une question qui a déjà fait l'objet de concertation entre la C.G.T. et l'U.G.T.A. et l'Amicale des Algériens en Europe. Certes, la solution ne dépend pas que de nous. Mais, pour notre part, nous considérons que dans ce domaine, comme dans les autres, il faut exiger le libre choix des intéressés et on ne peut admettre que l'on impose la nationalité française aux jeunes qui sont attachés à la nationalité de leurs pays et à «leur petite carte verte», comme l'a si bien exprimé, avec émotion, le camarade Dekkiche.

Enfin, plusieurs questions ont été posées à propos de l'échange de lettres entre les gouvernements français et algérien.

René Lomet a rappelé la déclaration du Bureau Confédéral à ce sujet.

Le camarade Habdi a défini une position qui est la nôtre et le camarade Kallah, Secrétaire de l'U.G.T.A. a précisé celle de son

organisation qui confirme notre identité de vue.

Je n'y reviendra donc pas, sauf pour souligner que Stoléru a la digestion difficile et il a d'ailleurs déclaré qu'il n'était pas question d'étendre de tels accords à d'autres pays.

Le gouvernement français aujourd'hui manœuvre pour remettre en cause le contenu de ces textes, tant en ce qui concerne le renouvellement des certificats de résidence, que le volume et le contenu de la formation professionnelle, ainsi qu'en déterminant un quota de départs de 35 000 travailleurs en 3 ans qui n'existe pas dans les accords.

Alors, c'est encore à nous de jouer.

Nous nous proposons d'édifier un document sur ces problèmes qui devra aider à la mobilisation de nos organisations et des travailleurs pour faire échec aux manœuvres gouvernementales, exiger le respect des textes, étendre notre action à tous les immigrés algériens et des autres nationalités qui ont décidé de rester en France, sur la base de l'égalité des droits pour tous.



منابر العالم

التونسي الجزائري المغربي

O TRABALHADOR

unidad

lavoro

işçinin gücü

YU RADNIK

# LA TRIBUNE

MENSUEL DE LA C.G.T.  
POUR  
LES TRAVAILLEURS IMMIGRES

PUBLIE EN DECEMBRE 80

UN NUMERO SPECIAL  
V<sup>e</sup> CONFERENCE NATIONALE SUR LES PROBLEMES  
DE L'IMMIGRATION

contenant l'intégralité de la Charte Nationale Revendicative, mise à jour et adoptée par les délégués.

PASSEZ D'URGENCE VOS COMMANDES SUPPLEMENTAIRES  
OU VOS COMMANDES NOUVELLES, pour les entreprises et localités qui ne reçoivent pas encore «LA TRIBUNE».

Prix de l'ABONNEMENT : 10 F pour 8 numéros à paraître dans l'année.

Joignez votre règlement à votre commande et adressez-la à :  
M.O.I. / INFORMATION - CGT  
213, rue Lafayette  
75010 PARIS

Pour les commandes groupées nous facturons le numéro 1,80 F si la commande est supérieure à 10 exemplaires.

(les chèques à l'ordre de la C.G.T.)



ORGANE OFFICIEL BIMENSUEL  
DE LA CONFEDERATION GENERALE  
DU TRAVAIL .  
-----  
PUBLIERA EGALEMENT LA CHARTE  
RENDICATIVE DANS SON NUMERO  
1099 DU 15 JANVIER 1981.